Conseil international

Prix PIARC France 2027

REGLEMENT DU CONCOURS

IDRRIM-PIARC France, Comité français de PIARC (Association Mondiale de la Route), organise les ***« Prix PIARC France 2027 »*** pour mettre en valeur le secteur de la route et des transports.et relayer le concours international (*« Prix PIARC 2027 »)* organisé pour le **« XXVIIIe Congrès mondial de la Route »,** à Vancouver du 4 au 8 octobre 2027.

Dans ce document, vous trouvez :
1. la présentation du concours,
2. les catégories du concours,
3. les prix,
4. l'organisation et le règlement du concours,
5. les critères d'évaluation,
6. le calendrier,
7. les modalités de participation.

1. La présentation du concours

Les ***« Prix PIARC France 2027 »,*** *comme les « Prix PIARC 2027 »* sont destinés à mettre en valeur et à promouvoir l'excellence professionnelle, la recherche, l'innovation, les applications ayant démontré leur grand intérêt et leur succès dans l'ensemble des domaines de la route, en particulier ce qui se rapporte à la résilience, la durabilité, la sécurité routière et le développement de la main-d'œuvre future.
Les prix sont décernés parmi les **communications françaises rédigées en langue française** qui ont été retenues par **PIARC** dans le cadre de l'appel à communications lancé pour le XXVIIIe Congrès mondial de la Route.
Seules les communications sélectionnées dans le cadre des concours nationaux ou par les Comités Techniques de PIARC sont éligibles pour la phase finale des *« Prix PIARC 2027 ».*

2. Les catégories du concours

Les catégories des ***« Prix PIARC France 2027 »*** sont celles retenues pour les « *Prix PIARC 2027* », à l'exception de la catégorie 2 « Auteurs issus de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur » non pertinente dans le cas de la France :

1. Jeunes professionnels

Récompenser les contributions exceptionnelles de professionnels âgés de moins de 35 ans, mettant en avant la prochaine génération de leaders du secteur routier.

3. **Meilleure innovation**

Récompenser les idées, technologies ou approches révolutionnaires qui font considérablement progresser le secteur routier.

4. **Conception, construction, entretien et exploitation des routes**

Mettre l'accent sur l'excellence dans la planification, la réalisation et la gestion des infrastructures routières tout au long de leur cycle de vie.

5. **Sécurité routière**

Récompenser les contributions qui améliorent la sécurité et réduisent les risques pour tous les usagers de la route.

6. **Résilience des infrastructures routières et du transport routier**

Mettre en avant les stratégies et les solutions qui renforcent la capacité des réseaux routiers à résister aux perturbations et à s'en remettre.

7. **Durabilité**

Récompenser les approches qui contribuent à la durabilité environnementale, sociale et économique des réseaux routiers.

8. **Organisation et administration du secteur routier**

Mettre l'accent sur la gouvernance, les politiques, le financement et les cadres institutionnels qui améliorent les performances du secteur.

9. **Talents de demain dans le secteur routier**

Récompenser les initiatives et les idées qui favorisent le développement de la main-d'œuvre, le renforcement des compétences et l'attraction de talents.

10. **Article le plus visionnaire – Prix Jonathan Spear**

Récompenser un article qui présente une vision audacieuse et tournée vers l'avenir pour le secteur routier.

3. Les prix

Le jury des ***« Prix PIARC France 2027 »*** décerne une médaille d'or, une médaille d'argent et une médaille de bronze dans chaque catégorie. Il n'y a pas d'ex æquo pour les médailles d'or.

IDRRIM-PIARC France attribue une inscription au XXVIIIe Congrès mondial de la Route aux communications qui reçoivent une médaille d'or dans chacune des catégories, quel qu'en soit le nombre d'auteurs. Ces communications sont retenues pour la phase finale de sélection des *« Prix PIARC 2027 »*.

4. L'organisation et le règlement du concours

4.1. En même temps que les communications dont les résumés ont été acceptés par PIARC sont mises en ligne sur le site du Congrès mondial de la Route (au plus tard le 31 janvier 2027), le texte complet de la communication et son résumé, en français (en version modifiable pour être rendue anonyme) doivent être envoyés à **IDRRIM - PIARC France** :

- IDRRIM-PIARC France : idrrim@idrrim.com
- Yves ROBICHON : robichon.piarc@gmail.com

4.2. Les communications doivent avoir un caractère original et ne pas avoir été déjà publiées. IDRRIM-PIARC France se réserve le droit de publier, en tout ou partie, les communications des lauréats. Toute référence à caractère politique, commercial ou publicitaire est exclue des communications, de même que l'indication d'une marque dans le titre et le résumé.

4.3. Si le jury estime que les communications soumises dans une catégorie ne sont pas à la hauteur de ses attentes, aucun lauréat n'est alors désigné pour le prix en question.

4.4 S'il le juge utile, le jury peut proposer à IDRRIM-PIARC France de créer une catégorie supplémentaire. Cette catégorie ne concerne que les ***« Prix PIARC France 2027 »*** *:* une

inscription au XXVIIIe Congrès mondial de la Route sera attribuée à la communication ayant reçu la médaille d'or mais elle n'ira pas en phase finale de sélection des *« Prix PIARC 2027 ».*
4.5. Le palmarès des ***« Prix PIARC France 2027 »*** sera annoncé le **21 mai 2027.** Les prix seront remis à l'occasion d'un événement à programmer.

5. Les critères d'évaluation

Pour évaluer les communications présentées, le jury est invité à prendre en considération les aspects suivants :
Excellence *:* rendre compte d'une réalisation remarquable ou d'un travail de recherche mené par un ou des professionnels expérimentés ou par un ou des jeunes professionnels.
Innovation **:** attirer l'attention sur des découvertes significatives et encourager des solutions ou des idées précises.
Applicabilité **:** encourager la diffusion de la recherche et des meilleures pratiques à travers le monde.
Réalisme **:** développer des idées qui ont actuellement (ou dans un avenir proche) une application pratique, tout en encourageant les innovations et les réflexions sur l'avenir de la route.
Pluridisciplinarité *:* encourager l'apport de différentes disciplines telles que l'ingénierie, l'écologie, les sciences économiques et sociales, la communication, les sciences humaines, etc.
Équilibre *:* mettre l'accent sur les relations entre les divers modes de transport et l'équilibre de leur développement.
Qualité de rédaction : rédiger dans un langage clair (traduction automatique relue autorisée).

6. Le calendrier

Etapes	Dates
Notification par PIARC aux auteurs des résumés acceptés	**15 novembre 2026**
Date limite de soumission des articles complets à PIARC et à IDRRIM-PIARC France	**31 janvier 2027**
Transmission par PIARC à IDRRIM-PIARC France des articles complets et des résumés des auteurs français pour évaluation	**10 février 2027**
Notification par PIARC des articles complets acceptés	**15 mai 2027**
Annonce du palmarès des ***« Prix PIARC France 2027 »***	**21 mai 2027**
Notification écrite par PIARC aux lauréats des *« Prix PIARC 2027 »*	**15 juillet 2027**
Remise des ***« Prix PIARC France 2027 »***	**A définir**
Remise des *« Prix PIARC 2027 »* à Vancouver	**4 octobre 2027**

7. Les modalités de participation

Le règlement des ***« Prix PIARC France 2027 »*** est sur les sites :
www.idrrim.com
www.piarc-france.org

Toutes les informations pour le « XXVIIIe Congrès Mondial de la Route » sont sur le site :

www.piarc.org

Contact IDRRIM-PIARC France :
idrrim@idrrim.com
robichon.piarc@gmail.com
06 75 59 34 38 (SMS uniquement)